

FARGUES Saint-Hilaire

Le magazine

Le magazine Fargues Saint-Hilaire
#34
2^{ème} semestre 2025

Carte postale



PETR
Page 8

BUDGET
Pages 10-11

FRAYSE TOCH
Page 23

SOMMAIRE

Page 3	Édito
Page 4	Vie locale
Page 6	Infos pratiques
Page 8	Vie économique
Page 10	Budget
Page 12	Cadre de vie
Page 14	Développement durable
Page 16	Vie asso et sports
Page 22	Vie culturelle
Page 24	Vie scolaire
Page 25	Seniors
Page 26	Tribune libre
Page 28	État civil
Page 31	Agenda

ÉDITO

Chères Farguaises, Chers Farguais,

Vous l'aurez constaté les commerces et les commerçants souffrent de la conjoncture économique peu favorable aux investissements privés.

Heureusement, l'attractivité de notre commune comme pôle de centralité de services inscrite comme telle au SCoT Bioclimatique (Schéma de Cohérence Territoriale) nous évite des départs définitifs de commerces. Les cellules actuellement vides et principalement le secteur situé entre l'étude notariale et le carrefour à feux vers Pompignac ont vocation à être réinvesties dans les mois à venir. L'objectif de ces créations de nouveaux commerces reste la diversification et le renforcement de l'offre commerciale sur le centre bourg.

Dans la même optique le chantier de la halle a pour but principal de dynamiser le marché dominical. Déjà certains nouveaux commerçants se sont manifestés dans la perspective de travailler dans de bonnes conditions quelques soient les conditions climatiques. Le démarrage du chantier est programmé la deuxième semaine de septembre pour une période de six mois. Il y aura toujours la possibilité de stationner derrière la zone chantier et le marché se positionnera sur cette même zone.

D'autres projets sont à l'ordre du jour de ce deuxième semestre. La remise en état d'une partie de la toiture de l'école maternelle, enfin réalisable, aura lieu pendant les vacances scolaires. Ces travaux ont été retardés faute de réponse en temps voulu aux travaux de désamiantage.

L'enquête publique concernant l'extension du cimetière vient de se terminer, les conclusions seront mises sur notre site dès réception.



La révision du PLU est dans sa phase préparatoire, une consultation pour choisir l'assistance à la maîtrise d'ouvrage est en cours. Ceci permettra de commencer le travail en commun pour l'élaboration des futurs documents constitutifs du nouveau PLU intégrant tous les nouveaux textes en vigueur dont la loi SRU liée à notre démographie (3500 Habitants) et l'imposition d'un objectif à long terme de vingt-cinq pour cent de logements sociaux.

Tous ces travaux préparatoires sont nécessaires avant de relancer les investissements structurants utiles à l'amélioration de votre quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine et vous souhaite de passer de très bonnes vacances, les plus sereines possibles.

Bertrand GAUTIER, Maire de Fargues Saint-Hilaire,
1^{er} Vice-président de la CDC des Coteaux Bordelais

VIE LOCALE

➤ Cérémonie du 8 mai 2025

Sous un soleil printanier, un public venu en nombre était présent au monument aux morts lors de la **cérémonie de l'anniversaire de la victoire des alliés** sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Après les discours officiels, **une minute de silence a été observée** en mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France. Les enfants, sensibilisés à cet hommage, ont aidé aux dépôts des gerbes au pied du monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, **le verre de l'amitié a été partagé à la salle des fêtes.**



➤ Les Épicuries Farguaises !



Peu importe qu'il pleuve, qu'il vente ou... qu'il neige, l'événement municipal « **Les Épicuries Farguaises** » est **LE rendez-vous de rentrée** à ne manquer sous aucun prétexte tellement il fait du bien !

L'apéro offert par la **municipalité** au son de la musique entraînante de la banda, le régal des papilles avec de nombreux foodtrucks présents pour vous sustenter, la bière bien fraîche, à consommer avec modération tout de même, servie avec le sourire de la joyeuse bande du **Comité des fêtes** viennent adoucir le dur moment de la reprise après les vacances.

Vous êtes nombreux à apprécier ce moment convivial des retrouvailles. Alors seul, en famille ou entre amis, venez passer un bon moment vendredi 26 septembre 2025 à partir de 18h30 sur l'esplanade du Carré des forges. Dans la joie et la bonne humeur, nous vous attendons nombreux à cette soirée. Et soyez rassurés, **nous avons commandé le soleil !**



➤ Octobre Rose



On compte sur vous !

Tous mobilisés pour le **dépistage organisé du cancer du sein** ! Venez soutenir cette action en participant à une marche de 6 kilomètres organisée sur nos beaux chemins communaux. Rendez-vous donc samedi 18 octobre 2025 à 9h30 au **Carré des forges**.

Après un petit déjeuner offert par la **municipalité**, nous partirons plein d'énergie pour **cette balade solidaire**. Les habitués viendront revêtus de leurs tee-shirt et tour de cou. Quant aux nouveaux participants, **un cadeau de bienvenue leur sera offert.**

➤ Projet d'extension du cimetière communal



Un projet structurant pour l'avenir

Face à la nécessité croissante de disposer de nouvelles places dans le *cimetière communal*, le **Conseil municipal** a approuvé, par délibération en date du 24 mars 2025, le **lancement d'un projet d'extension**. **Monsieur le Maire** a ainsi été autorisé à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Dans ce cadre, une enquête publique s'est tenue du 26 mai au 16 juin 2025, permettant d'informer la population et de recueillir ses observations. Le dossier d'enquête, ainsi que le détail du projet, restent consultables sur le site internet de la commune.

Un projet réfléchi et progressif

Pour accompagner la municipalité dans la définition du projet, le **cabinet de programmation Bet Lamour** a été missionné. Le programme, encore en cours d'ajustement à la lumière des retours issus de l'enquête publique, **prévoit une réalisation en deux tranches.**

Le projet tient compte de la configuration spécifique du terrain et **intègre l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).**

Détail des aménagements prévus

Première tranche : située en partie haute du terrain, dans le prolongement de l'actuel cimetière. Elle comprendra :

- 330 m² de voirie,
- 400 m² d'espaces verts,
- 318 m² destinés aux concessions.

Deuxième tranche : elle prévoit :

- 75 m² de voirie,
- 140 m² d'espaces verts,
- 560 m² pour les concessions,
- 195 m² de cheminement.

Ces aménagements permettront la création de **330 concessions**. Une place de stationnement PMR sera aménagée à l'extrémité de l'accès afin de faciliter l'arrivée des personnes à mobilité réduite.

Plan masse - Description des surfaces



Bet lamour 2024

Un accès repensé et sécurisé

L'entrée du nouveau cimetière se fera via le **chemin du Lavoir**. Une aire de retournement est également prévue pour garantir l'accessibilité des services de secours (pompiers) ainsi que celle des véhicules techniques.

Un engagement durable

Ce projet s'inscrit dans une **démarche responsable et conforme aux exigences réglementaires**. Il anticipe les besoins futurs tout en respectant les contraintes environnementales et sanitaires. Par cette initiative, la commune affirme sa volonté d'assurer, sur le long terme, des conditions dignes et respectueuses pour les sépultures de ses administrés.

INFOS PRATIQUES

➤ Horaires de bricolage et jardinage



Pour vos travaux de bricolage et de jardinage, vous devez respecter les horaires suivants :

LES JOURS OUVRABLES : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : de 10h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, vous ne pouvez pas perturber la tranquillité de vos voisins. Sinon, ils sont en droit de faire appel aux services de police.

Le contrevenant encourt alors une **amende forfaitaire** de plusieurs dizaines d'euros et s'expose également à des poursuites devant la justice.



➤ Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques



Les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons,
- qu'ils ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

STOP AU MEGOT

Un petit geste pour vous, un grand pas pour la planète !

Un seul mégot...

C'est 500 litres d'eau pollués et plus de 10 ans pour disparaître



BONNE NOUVELLE!

La mairie met à disposition des cendriers de poche **GRATUITS!**



➤ Objets trouvés... ou comment transformer l'accueil de la mairie en caverne d'Ali Baba !



Des **objets trouvés** sont régulièrement ramenés à l'accueil et... ils y restent pour la plupart !

Ainsi, nous détenons actuellement un casque de scooter, un chauffe-biberon, de nombreuses cartes bancaires, des cartes d'identité, des permis de conduire, des passeports, des clés diverses et variées, un sac à main, de nombreuses paires de lunettes d'enfants et d'adultes, de vue ou de soleil, des bijoux, des téléphones, un duvet, des doudous, des vêtements, ...

➤ Bref, un véritable inventaire à la Prévert ! ➤

Si vous pensez être propriétaire d'un de ces objets, merci de vous présenter à l'accueil avec la description précise de l'objet perdu et une pièce d'identité... **si vous ne l'avez pas perdue !**



Pour + d'infos, contacter l'accueil
au 05.56.21.21.41 Poste 1

VIE ÉCONOMIQUE

► Le Carré des Forges : lieu de rencontres professionnelles

Judi 17 avril 2025, le club d'entreprises 2RE organisait une manifestation au Carré des Forges.

2 Rives Entreprises est la réunion du Club d'Entreprises de Floirac Coteaux de Garonne (Floirac, Bouliac et la communauté de communes Les Coteaux Bordelais) et du Club d'Entreprises des 2 Rives (Ambarès et Lagrave et la communauté de communes du secteur de Saint-Loubès). Ce club rassemble des entreprises qui ont une activité économique sur la rive droite bordelaise.



Karine Fonteneau préside 2 Rives Entreprises qui compte 110 entreprises adhérentes situées dans 17 communes dans ses rangs. Ce 17 avril, le club organisait un évènement original, un slow meeting solidaire : 70 personnes y assistaient.



Le club d'entreprises a souhaité réinventer les rencontres professionnelles en alliant efficacité, qualité des échanges et solidarité. Un concept innovant était testé : le slow meeting solidaire. Chaque participant rencontrait seulement 2 ou 3 personnes, mais pendant 20 minutes. Ce temps précieux était structuré autour d'une trame définie de sujets à échanger en amont, conçue pour favoriser des échanges de qualité et aider chaque entrepreneur à réfléchir de manière approfondie à son développement commercial.



De plus, lors de cette rencontre et en partenariat avec l'association « La cravate solidaire », association qui aide les personnes en recherche d'emploi à soigner leur apparence lors d'entretiens professionnels, chaque entrepreneur participant était invité à faire don de vêtements (costumes, chemises, accessoires, etc.) symbolisant l'engagement social et la solidarité.

La journée s'est terminée par un repas convivial qui a permis de prolonger les échanges et renforcer encore plus les liens entre les participants.



► Entreprises locales : profitez d'aides financières pour vos investissements !



22 500 €

Artisans du bâtiment, petites industries manufacturières, saviez-vous que vous pouvez bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 22 500 € pour soutenir vos projets d'investissement ? Ce dispositif, financé par la communauté de communes Les Coteaux Bordelais et la Région Nouvelle-Aquitaine, facilite le développement de vos activités. À l'image de Monsieur Aguer, dirigeant d'Aquitaine Equipement Industrielle à Saint-Loubès, spécialiste en tuyauterie-chaudronnerie et soudure : « Grâce à une subvention de 13 500 €, j'ai pu acquérir une machine de soudure orbitale d'une grande précision. Les démarches ont été simples et rapides ».



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
ESPACE INFO ENTREPRENDRE

Ne laissez pas passer cette opportunité !

Pour en savoir plus et vous faire accompagner dans vos démarches, contactez dès maintenant

l'Espace Info Entreprendre du Cœur
Entre-deux-Mers au 05 56 23 95 17

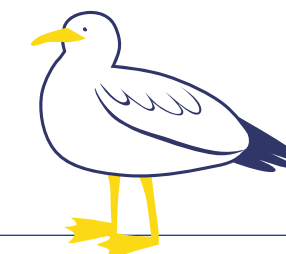
► Développement commercial



Il est nécessaire de rappeler que l'installation de commerces dans nos communes résulte principalement d'initiatives d'investisseurs privés. Afin que l'autorisation d'ouverture soit étudiée, la mairie reçoit une autorisation de travaux (AT) ou un permis de construire. Dans le cadre de l'instruction de cette demande, une commission de sécurité et d'accessibilité seront convoquées afin de valider ou non cette autorisation. Le projet devra également prendre en compte la réglementation particulière du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il est à noter que la commune ne pourrait pas s'opposer à un projet qui respecterait la réglementation, même si celui-ci ne répondait pas à ses objectifs. Cependant, généralement et de manière non obligatoire, les entrepreneurs qui veulent s'installer sur la commune en informent la collectivité et peuvent présenter leur projet en mairie. La commune peut alors évoquer des souhaits d'activités répondant aux besoins de diversification commerciale. Selon les investisseurs et la concordance des intérêts mutuels, les orientations données par la commune peuvent être entendues comme cela a été le cas pour la Zone d'activités des bons enfants.

Plus globalement, les mouvements (ouvertures-fermetures) de magasins sont à rapprocher de la conjoncture économique nationale, de l'attractivité de la commune et varient selon ces éléments. Plusieurs départs récemment survenus dans le centre-bourg ont libéré des emplacements stratégiques. Ces espaces ont vocation à accueillir, dans un délai raisonnable, un ou plusieurs projets portés par des acteurs privés, compte tenu des enjeux d'investissement et de la disponibilité foncière sur le secteur.



BUDGET

LE CONSEIL MUNICIPAL a voté le 24 mars 2025 le budget annuel de la commune. Celui-ci prévoit les dépenses et les recettes qui seront réalisées au cours de l'année. **Le budget se décompose en 2 grandes sections : le fonctionnement et l'investissement.**



2 954 303 €

Le fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.



44 %

Les dépenses sont principalement les salaires des agents



36 %

Les charges à caractères générales (frais de fonctionnement des bâtiments, achats de matières premières, fournitures et subventions aux associations). Les autres dépenses sont liées aux intérêts d'emprunt, aux dépenses exceptionnelles et imprévues et au virement à la section d'investissement afin de financer une partie des investissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



17 %

Et également des dotations versées par l'Etat, et les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population comme la restauration scolaire, le périscolaire ou la location des salles.

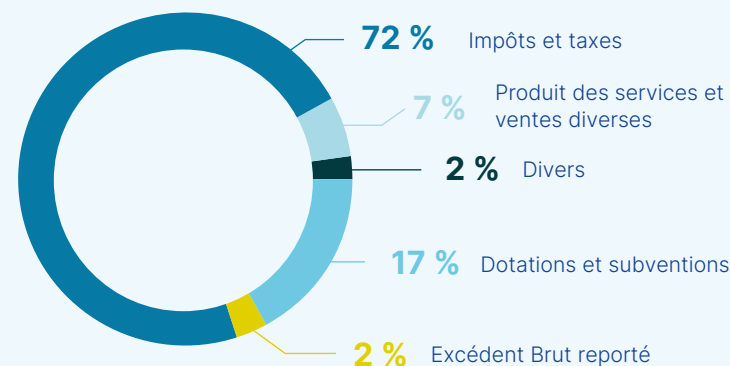
LE CONSEIL MUNICIPAL a décidé **de ne pas augmenter les impôts cette année** tenant compte de l'augmentation automatique des bases qui sera déjà supportée par les Farguais.



72 %

Les recettes sont composées des impôts et taxes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



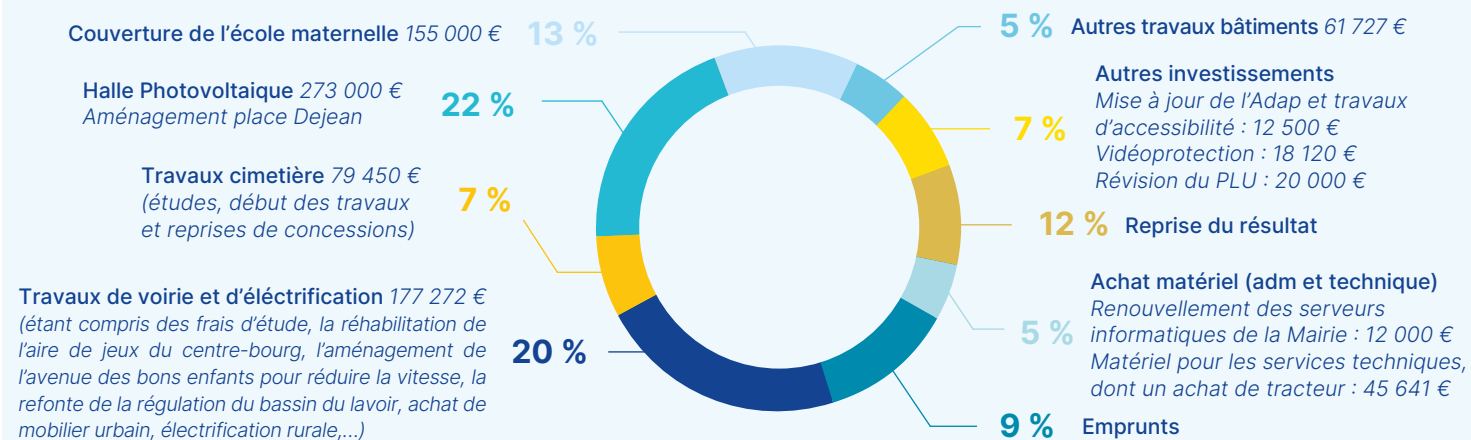
1 467 639 €

Le budget d'investissement regroupe les dépenses et les recettes liées aux grands projets de la commune, à court et moyen terme.

Aux dépenses qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité : l'achat de véhicules, les biens immobiliers, le matériel informatique et les aménagements de la ville.

INVESTISSEMENT DÉPENSES ANALYTIQUES

Voici une vision des différentes dépenses



Concernant les recettes, elles sont principalement liées aux subventions que nous demandons pour nous accompagner dans les grands aménagements de la ville, et à l'emprunt.

Voici les subventions d'investissements prévues au moment du vote du budget :



• **De Fonds vert** : 60 361 €
aménagement av.de la Laurence



• **De DETR** : 10 500 €
pour le terrain multisports



• **De l'agence Nationale du sport** : 45 000 €
pour le terrain multisports

D'autres dossiers seront constitués en cours d'exercice pour solliciter de nouvelles subventions (DETR, Fonds vert, Département, etc.).

LE CONSEIL MUNICIPAL a également voté un budget d'assainissement très ambitieux.



1 153 899 €

Suite à la réalisation du Schéma Directeur des Eaux Usées, les principaux projets prévus seront :

98 604 €

Le chemisage et le remplacement en tranchée à Joli bois

366 960 €

Le chemisage du Parc des Cèdres

94 644 €

La reprise des branchements et la mise à la côte des regards de La Frayse

226 116 €

Le chemisage et la réhabilitation des regards secteur Meynard



CADRE DE VIE

➤ Zoom sur le pôle technique

Tout d'abord, rappelons que le **centre technique municipal** est le pilier sur lequel repose la **gestion des infrastructures urbaines**. Il couvre une gamme étendue de responsabilités, de l'entretien, de la voirie et des espaces verts à la maintenance des bâtiments publics et l'organisation des manifestations communales. Le maintien en état de fonctionnement et de propreté des surfaces et abords de la commune, l'entretien des espaces verts communaux, le maintien en état de fonctionnement et les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie sont le quotidien de notre équipe technique. **Des investissements réguliers** en matière d'équipements et la formation continue des agents techniques contribuent à optimiser leurs interventions.



Actuellement et pour la période estivale, **l'équipe est composée de 7 agents** : 5 titulaires, 1 saisonnier et 1 stagiaire.



Les horaires d'été (6h30-11h30 / 12h-14h15) seront appliqués du 1er juillet au 29 août 2025.

➤ Plein feu sur le tennis couvert !



Les projecteurs LED du tennis couvert ont été remplacés dans leur intégralité.

9 860 €

Les contraintes liées à la chaleur sous les plaques d'onduline de la toiture ont rendu indispensable ce renouvellement (env. 9 860 €).

• **Les locaux techniques**, vestiaires, sanitaires et stockage ont été remis aux normes PMR pour la partie rez-de-chaussée avec un financement de la commune (env. 7 200 €).

• Le club a pour sa part investi dans une **cuisine aménagée** (env. 2 000 €) pour un meilleur accueil et service aux adhérents et aménagé une terrasse extérieure pour les moments conviviaux (4 000 €).

➤ Accessibilité : la commune se mobilise

Un **nouveau macaron** a récemment fait son apparition à l'entrée des bâtiments communaux : **le macaron MobaLink**. Il symbolise l'engagement de la commune en matière d'accessibilité, suite à l'élaboration de ses registres publics d'accessibilité en partenariat avec la société **Mobalib**, spécialisée dans ce domaine.



État d'accessibilité

Dans le cadre de cette démarche, chaque site communal a été visité et évalué. **Plusieurs critères ont été pris en compte** pour dresser un état précis de leur accessibilité :

- **Accès extérieur** : présence de transports en commun à proximité, de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, de bandes de guidage pour les personnes malvoyantes, de rampes d'accès, etc.
- **Espaces accueillant du public** : guichets abaissés, sièges à disposition, équipements spécifiques comme les boucles magnétiques pour les personnes malentendantes...
- **Circulation intérieure** : ascenseurs, escaliers, largeur des portes, signalétique...
- **Services proposés** : possibilité d'obtenir des informations à distance ou de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur place.



Une transparence au service de tous

Au-delà d'une obligation réglementaire, ce travail a pour but de **mettre en lumière les points forts** comme les limites temporaires d'accessibilité des bâtiments communaux. Il permet ainsi de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de mobilité. Dans cette logique de transparence et d'ouverture, la **commune de Fargues-Saint-Hilaire** a décidé de rendre publiques les données d'accessibilité de ses sites via deux outils numériques complémentaires :

• **Acceslibre** (plateforme officielle du gouvernement) <https://acceslibre.beta.gouv.fr>

• **MobaLink** (application gratuite, accessible et collaborative) <https://www.mobalink.fr>

MobaLink valorise des lieux et des services adaptés. Elle permet aussi de solliciter une communauté de personnes en situation de handicap et d'aidants pour lever les freins quotidiens, partager des bonnes pratiques et échanger.



Vous pouvez retrouver les liens vers le registre sur notre site internet, onglet La commune, rubrique Cadre de vie



Un plan d'action pluriannuel

Parallèlement, la commune a mis à jour son **Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)**. Il permet de faire le point et de planifier les travaux nécessaires pour garantir une accessibilité complète des équipements publics, avec un **effort budgétaire réparti sur trois ans** :

42 500 €

2026 : l'accessibilité de la mairie, de la bibliothèque et du Carré des Forges.

180 000 €

2027 : l'accessibilité des écoles, l'église, le cimetière et les aires de jeux.

235 000 €

2028 : l'accessibilité des équipements sportifs (clubs de football, tennis) ainsi que de la salle Kolbe.

Avec cette démarche, la commune affirme sa volonté d'**agir concrètement pour une société plus inclusive**, où chacun, quelles que soient ses capacités, peut accéder librement aux services publics.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

► Notre commune n'est pas une poubelle ! Abandons et dépôts illégaux de déchets

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « **dépôt sauvage** », est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.

**LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...**

AGISSONS ENSEMBLE !

STOP
aux dépôts
SAUVAGES

À croire que certain(e)s n'ont de bac de déchets à domicile pour **s'en débarrasser dans le domaine public** ! Dans le cas présent la personne identifiée n'est pas de la commune et **une procédure est en cours**. Ce phénomène existe un peu partout, avec des personnes de passage devant la mairie remplissant les bennes communales sans retenue aucune.



Environnement

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours

Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**

Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à **750 €** maximum*

À savoir
* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr



MON CONSEILLER
FRANCE RÉNOV'

RENDEZ-VOUS GRATUITS ET PERSONNALISÉS

CONSEILS EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- ✓ **UN ACCOMPAGNEMENT NEUTRE ET INDÉPENDANT**
Un service indépendant d'information pour élaborer votre projet de rénovation énergétique.
- ✓ **DES EXPERTS ÉNERGÉTIQUE**
Pour vous aider à mobiliser les aides financières et vous orienter vers des professionnels compétents.
- ✓ **DES CONSEILS SUR MESURE**
Profitez gratuitement de conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.



NOS DOMAINES D'ACTION

- Rénovation énergétique
- Aides financières
- Economies d'énergie
- Energies renouvelables
- Équipements techniques
- Lecture de devis

**CONTACTEZ VOTRE
CONSEILLER FRANCE RÉNOV'**



**coeurentre2mers.com/mon-
conseiller-renov-sur-le-coeur-
entre-deux-mers**



Responsable de la publication : Alain Monget, Président du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers

Impression : Studio LACDC - RCS BDX 984 079 590

Ne pas jeter sur la voie publique

VIE ASSO ET SPORTS

► Le TT Farguais a le vent en poupe !



TENNIS DE TABLE FARGUAIS



Avec l'effet J.O de 2024, les exploits des frères **LEBRUN** et de **Simon GAUZY**, l'école de TT a fait le plein. Pas moins de **45 jeunes de 6 à 17 ans s'y sont retrouvés**, répartis en 3 groupes :

Les primaires de 14h00 à 15h30.

Les collégiens débutants de 15h30 à 17h00.

Les jeunes « confirmés » (collégiens/lycéens) de 17h00 à 19h00, qui débutent ou continuent la compétition.

► Un grand merci à **Maxime TOURNAUX**, entraîneur du Comité de Gironde pour sa pédagogie et son professionnalisme. ◀

Certains jeunes ont participé aux tournois du **Grand prix du Conseil départemental** organisés par le Comité. Les résultats ont été satisfaisants et les enfants sont vraiment très motivés et assidus. Nous avons également **2 équipes engagées en championnat** par équipes jeunes. A l'issue des 2 premières journées, les 2 équipes sont qualifiées pour la phase finale qui aura lieu le **8 juin**.



Félicitations à : **Noé DUBOSQ**, **Raphaël DUBOUSSET**, **Victor BACON-ALFONSO**, **Maxence MASSON**, **Benjamin GUENDOUZ**, **Yann COMMARMOND**, **Clément BUTY**, **Paul LOTTIN TEA**, **Louciano ROBERT**.

Mention spéciale à **Thomas BOS** (- de 13) qui a remporté 3 tournois sur 5 (finaliste tournoi 1 & 2 !) du Grand Prix du Conseil Départemental. Thomas évolue en PN (Pré-Nationale) en compétition individuelle et en équipe 2 pour le championnat par équipe.



Une saison riche en péripéties pour les adultes :

Championnat de France par équipes

- **L'équipe 1** qui évoluait en Régionale 3 est montée en R2 en **décembre 2024**, elle se maintient.
- **L'équipe 2** qui évoluait en Départementale 1 est elle aussi montée en **décembre** en Pré-régionale et se maintient de justesse pour la saison prochaine.
- **L'équipe 3** qui évoluait en Départementale 2 se maintient.
- **L'équipe 4** qui évoluait en Départementale 4 descend en D5 après une phase (**janvier/mai**) compliquée. Mais elle remontera facilement en D4 grâce à des renforts dès la 1^{ère} phase de la saison **2025/26**.

Critérium de Gironde par équipes

- **2 équipes** étaient engagées cette saison en division Honneur. Après une saison plus que satisfaisante, les 2 équipes ont disputé les barrages avec succès et accèdent toutes les 2 à la division supérieure, la Promotion d'Excellence. **Félicitations à eux !**

Certains adultes bénéficient d'un entraînement dirigé, encadré par **Stéphane AIMÉE**, ce qui leur permet de progresser et de mettre le pied à l'étrier pour débiter la compétition. Avec ses **50 licenciés adultes** (de 18 à 80 ans !) – compétiteurs confirmés, compétiteurs débutants et pratiquants loisirs – le TTF se porte très bien. Alors que nous approchons de la centaine de licenciés (soit une progression de 25% par rapport à la saison passée), nous craignons d'arriver à saturation et de ne plus pouvoir accueillir de nouveaux joueurs, vu le nombre restreint de créneaux d'entraînements.



La complexité des réservations du **Carré des Forges** pour nos compétitions le week-end nous a contraint à de nombreuses reprises de devoir jouer à l'extérieur tant ce dernier est sollicité par de nombreuses manifestations culturelles ou autres. **Nous remercions la municipalité qui fait son maximum pour notre club.**

► Alternatitute VTT



► Initiation au vélo de piste au vélodrome de Bordeaux ◀



Grâce au soutien de la **FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme)**, nos jeunes ont pris la piste au vélodrome de Bordeaux le **mercredi 19 février 2025**. **Quelle expérience !** Sans frein ni vitesses, avec un pignon fixe, et sur du parquet incliné jusqu'à 45 degrés, c'est une autre manière de faire du vélo ! **Une magnifique après-midi que nous espérons renouveler avec tous nos adhérents.**

► Retour sur le critérium interdépartemental d'Arengosse ◀

C'est dans la commune d'**Arengosse** que les jeunes des **écoles de vtt des Landes et de Gironde** ont été réunis le **dimanche 16 mars** pour relever les défis du **critérium** de la **Fédération Française de cyclotourisme**. Dans la bonne humeur de ce challenge amical, les jeunes vététistes des clubs de Tartas, Lalande de Fronsac et Fargues Saint-Hilaire se sont affrontés sur **trois épreuves** : une course d'orientation, un questionnaire sur l'environnement et une épreuve de maniabilité en 4 secteurs. **Romane et Mickaël** ont représenté avec brio le **club Alternatitute VTT** et obtenu respectivement les 3^{ème} et 2^{ème} places du challenge. **Bravo à eux !**

► Remise du nouveau maillot ◀

Le **mois de mars** a été également l'occasion de remettre à notre team son nouveau maillot. Fabriqué localement à **Latresne**, il a été conçu avec le concours des adhérents dans l'objectif de moderniser la charte graphique et d'améliorer la visibilité de nos jeunes avec le choix d'un rouge vif du plus bel effet. Avec sa personnalisation du prénom dans le dos, **nos jeunes l'adorent déjà !** Si vous voyez du rouge, pas de doute c'est un vététiste d'**Alternatitute** !



► Le club de Judo



Une belle dynamique cette saison avec des compétitions pour tous, des qualifications aux championnats régionaux et nationaux. Notre **Interclubs Gironde** s'est déroulé comme chaque année en mars avec l'appui de la mairie et de nombreux bénévoles, **une belle compétition qui a accueilli près de 500 judokas**. Des stages aux vacances scolaires et de nombreux échanges avec des clubs amis. **Du sérieux dans une ambiance familiale !**



► Spectacle de l'École Des Arts



Une nouvelle fois, l'association Ecole des arts a organisé son concert de fin d'année le **samedi 24 mai 2025** au **Carré des forges**.

L'engagement de chaque professeur a permis de proposer des prestations de qualité en montrant les progrès effectués par les enfants tout au long de cette année. **La chorale adulte** a su mettre l'ambiance afin de clôturer cette après-midi festive en reprenant des chansons connus et appréciées de tous. Le public, venu en nombre, a pu le constater et a su **motiver les élèves avec leurs salves d'applaudissement**.



Pour rappel, l'école des arts propose des cours de batterie, flute traversière, guitare, guitare électrique, basse, piano, violon, saxophone, percussions africaines, chorale adulte, éveil musicale et formation musicale.

Inscriptions à noter dans vos agendas :

- Le **samedi 06 septembre** : pendant le forum des associations au **Carré des forges**.
- Le **mercredi 17 septembre** : dans les locaux de l'école des arts au **1^{er} étage de la mairie**.

VIE ASSO ET SPORTS

➤ Tennis Club de Fargues : stages multisports Été 2025

Les vacances d'été approchent à grands pas et il est déjà temps de s'organiser !

📅 À noter dans vos agendas :

Des stages multisports sont organisés du 07 au 11 Juillet et du 25 au 29 août 2025.

Pour tous renseignements, Arnaud est joignable au

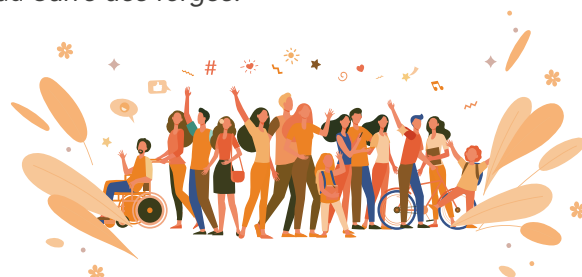
06 73 57 82 94

➤ En espérant voir vos enfants nombreux ! ➤

➤ Le forum des associations

Le **monde associatif** est une richesse de notre territoire, dirigé par des bénévoles engagés et très impliqués ayant pour but d'apporter le bien être, aussi bien mental, sportif, intellectuel, ludique, manuel, contribuant ainsi à un épanouissement de chacun à tous âge. **Ce rassemblement associatif a gagné en notoriété** : il est devenu le rendez-vous indispensable du 1^{er} samedi de septembre.

📅 **À noter dans vos agendas** : Notre forum des associations aura lieu samedi 06 septembre 2025 de 9h à 13h au **Carré des forges**.



AU TENNIS CLUB DE FARGUES SAINT-HILAIRE

STAGES MULTISPORT : ÉTÉ 2025

DE 6 À 12 ANS

1 CADEAU POUR CHAQUE ENFANT !

DATES & HORAIRES :

- DU 7 AU 11 JUILLET
- DU 25 AU 29 AOÛT

De 9h à 18h

TARIFS :

- 30€/JOUR & PAR ENFANT
- 120€ POUR LA SEMAINE COMPLÈTE, SOIT UNE JOURNÉE OFFERTE
- -10% SI VOUS INSCRIVEZ 2 ENFANTS

INFOS AU DOS DE LA FEUILLE D'INSCRIPTION
AUPRÈS D'ARNAUD : 06 73 57 82 94

☕ Petit déjeuner

Vous serez accueillis avec un **petit déjeuner offert** par la **municipalité**.

🍷 Apéritif convivial

Après avoir découvert les associations présentes, un **apéritif convivial** servi par les **élus** clôturera cette matinée. A l'issue, vous pourrez déjeuner sur place : toujours fidèle au rendez-vous, le **comité des fêtes** assurera la restauration du midi, ce qui prolongera ces beaux moments de partage.

➤ Ne manquez pas le forum des associations ! ➤

On vous attend !



➤ Run in Fargues



Cette **3^{ème} édition** vous réserve beaucoup de **nouveautés** : un trail de 8km, un trail de 16 kms et une marche de 8 kms, le tout sur des parcours inédits ! Alors tous à vos baskets dimanche 21 septembre 2025 au matin.

Les inscriptions se font en ligne sur

www.runningfargues.com

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus pour le samedi 20 et/ou le dimanche 21 septembre !

Faites-vous connaître en écrivant à

runningfargues@gmail.com



➤ En route pour une nouvelle édition de Run in Fargues ! ➤

➤ Alternatitute VTT



À pied, à vélo 2025

Après des **retours très positifs** sur l'édition 2024 qui a réuni près de 50 vététistes au départ de **Tresses**, notre club proposera à nouveau deux parcours pour l'édition 2025 : un parcours familles et un parcours pour les confirmés.

Nos « experts » travaillent actuellement à la conception des circuits.

Nous espérons vous retrouver nombreux au départ le dimanche 05 octobre 2025 !

➤ Au départ de Pompignac ! ➤



VIE ASSO ET SPORTS

► La pétanque pour tous !



La section pétanque poursuit son bonhomme de chemin avec toujours autant de succès ! Nous sommes **plus de 100 adhérents**, factuellement, de plus en plus de dames adhérentes qui participent assidument au jeu. Convivialité, tolérance, partage si ces traits de caractère sont vôtres, alors vous êtes éligibles à nous rejoindre et participer au jeu, mais également profiter des nombreuses animations (apéritif dinatoire, grillades, repas champêtre, ...)

L Pour infos, le chalet est ouvert de 13h30 à 18h30 les mardis, jeudis, samedis. **Adhésion 18 € assurance comprise.** Pour tout autre renseignement complémentaire s'adresser à la Présidente Martine Chapon au **06 50 46 88 59** ou **martine33360@gmail.com** Ou mieux encore, **venez au chalet**, allée du Bois menu derrière le city stade, jouer quelques parties et ainsi apprécier, ou pas, l'ambiance en live !



► USF Vétérans Foot : des valeurs à perpétuer



Depuis plusieurs décennies, l'équipe des Vétérans perpétue ses valeurs grâce à l'engagement des anciens et à l'énergie des plus jeunes. Chaque vendredi soir, on se retrouve pour jouer entre nous ou affronter, une fois par mois, une équipe extérieure. La compétition est là, mais toujours **dans le respect et la convivialité**. Sur le terrain comme en dehors, rires, chambrages et troisièmes mi-temps rythment nos rencontres, sans oublier les moments partagés avec les familles lors d'événements festifs.

Pour faire durer l'esprit Vétérans, nous accueillons avec plaisir de nouveaux joueurs.

Pas besoin d'être un as du ballon, juste l'envie de partager de bons moments dans une ambiance détendue. Pour tous ceux qui veulent s'amuser au ballon sans pression et passer des moments agréables dans un cadre champêtre, vous serez les bienvenus.



Rejoignez-nous !

06 13 79 44 84

► Ça danse !

L'association **Danses N'Roll des Coteaux** vous propose **des cours de danses de salon** (valse, cha-cha-cha, tango, quickstep, rumba, paso...) de rock et latines (samba, salsa, bachata...)



Nos cours ont lieu :
Le mardi à la salle des fêtes de Bonnetan pour les intermédiaires, de 20h15 à 21h30.
Le jeudi au Carré des Forges :
• Les débutants de 18h15 à 19h00
• Les intermédiaires de 19h15 à 20h30
• Les avancés de 20h45 à 22h00

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le **06 82 16 38 78** ou le **06 09 26 23 19**

dansenroll.fr
 Danses N'Roll des Coteaux



On vous attend !



► Et Ça chante !

Au sein de l'École des Arts, notre chorale adultes « **A'Chœur Fargues !** » répète tous les mercredis de 20h15 à 22h30 à la salle des fêtes Jo Casamassima.

Vous aimez chanter... ? Alors, n'hésitez pas et venez nous rejoindre dès la rentrée prochaine ! **2 essais offerts.** Nous recrutons pour tous les pupitres. Accueil chaleureux et bonne humeur garantie.

Nous serons présents au **Forum des Associations** le samedi 06 septembre 2025, **venez nous rencontrer !**

Contacts : École des Arts au **06 65 16 30 55**
ou « **A'Chœur Fargues !** » au **06 71 49 76 03**

► Madeira Wood : Un lieu de rencontres culturelles et musicales au cœur du bois



Fondé en 2022 par **Olivier, Marcia, Elise et Claire Campistrone**, Madeira Wood est un projet associatif familial qui dépasse le simple bar ou salle de concert. **C'est un espace de rencontres, de musique, d'art et de partage ouvert à tous.**

La diversité musicale y est reine – rock, jazz, samba, salsa – mais la musique n'est qu'un prétexte à la rencontre. On y partage aussi repas, débats, résidences artistiques et événements conviviaux. **Le bois**, matière symbole du lieu, est au cœur du projet. Madeira Wood valorise l'artisanat et le travail manuel, notamment à travers la création d'un atelier associatif dédié au bois, ouvert à tous les curieux et passionnés.

<https://madeira-wood-67.websselfsite.net/>

Madeira Wood, c'est une aventure humaine à faire vivre ensemble. Que vous soyez musicien, artisan ou amateur de culture, **poussez la porte et entrez dans un univers chaleureux, libre et créatif.**



5 chemin d'Armagnac, 33370 Fargues Saint-Hilaire

► Cours de Yoga !



Lundi à 20h à l'École maternelle et jeudi à 10h à la salle des Fêtes.

La rentrée sera le 14 septembre 2025.

Le premier cours est un cours d'essai gratuit et sans engagement.

Patricia PRIAT - Yoga La Voie du Cœur 06 71 18 42 62 ou hello@patriciapriat.fr ou site web : www.patriciapriat.fr

Offrez-vous une pause bien-être et venez découvrir le **Kundalini Yoga**. Une pratique complète mêlant postures, respiration, relaxation et méditation pour réduire le stress, éveiller votre énergie vitale et retrouver équilibre et sérénité. Débutant ou confirmé, chaque séance est un moment pour vous reconnecter à vous-même.

Bienfaits : Moins de stress, plus de clarté mentale • Un regain d'énergie et de calme intérieur
• Accessible à tous, sans exigence de performance

VIE CULTURELLE

C'était bien !

► TRIBUTE NIGHTS – Succès pour la 6^{ème} édition des Tribute Nights !

Organisée dans la salle du *Carré des Forges* les 04 et 05 avril 2025, cette 6^{ème} édition a rencontré un succès populaire, attirant 800 spectateurs sur 2 jours !

C'est devenu un **rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique rock et pop**.

Cet évènement continue de gagner en notoriété en drainant un public toujours plus large. Cette reconnaissance témoigne de la **qualité de la programmation et aussi de sa diversité**.



► Portraits d'Anthony et Jordy, deux talents prometteurs



Anthony est Bordelais et vidéaste et Jordy est Farguais, comédien et assistant d'éducation.

Ils forment un duo uni par leur **passion du cinéma et de l'écriture**.

Ensemble, ils écrivent un **moyen métrage** qu'ils rêvent de tourner localement, avec l'ambition de le faire rayonner jusqu'à Cannes.

Une collaboration née d'un projet scolaire - Rencontrés sur un projet cinéma du rectorat, ils partagent immédiatement une vision artistique commune. Anthony apporte son expérience technique de réalisateur de clips, Jordy son vécu d'acteur pour France Télévisions : un tandem complémentaire, à l'écriture comme à la mise en scène.

Un film engagé et ancré dans le réel - Sans tout révéler, ils évoquent une histoire poignante sur l'espoir face à la détresse, écrite à quatre mains sur plusieurs mois.

Leur ambition : un film fort, cinématographique, au message universel.

Des sources d'inspiration prestigieuses - Christopher Nolan pour l'un, Denzel Washington pour l'autre. Ils citent des figures qui marient exigence artistique et émotion durable, à l'image de ce qu'ils veulent transmettre.

Un tournage à Fargues Saint-Hilaire - Leur souhait, tourner dans leur région, valoriser leur territoire et montrer qu'un cinéma ambitieux peut naître loin de Paris.

Un appel à soutien - Le scénario est prêt. Ils recherchent aujourd'hui financements, partenaires techniques et soutiens locaux pour concrétiser ce projet. Objectif : festivals... et peut-être Cannes.

Un rêve de cinéma partagé - Faire vibrer les spectateurs avec des histoires qui marquent, tel est leur rêve. Et leur détermination est à la hauteur de leur talent.

Souhaitons à Jordy et Anthony une belle aventure dans le 7^e art !



Ne loupez pas !

► Tous au festival Frayse Toch' !



10 ans à vos côtés et la suite s'annonce encore plus grande. Prêts pour la prochaine étape ?

C'est avec plaisir que l'UFCV et La Frayse En Culture (FEC), association créée il y a trois ans pour soutenir les actions culturelles sur le **domaine de la Frayse**, vous annoncent la **11^{ème} édition du Frayse toch'** qui se tiendra du **jeudi 17 au samedi 19 juillet 2025** au **domaine de la Frayse**. Alors, en route pour 3 jours de festival exceptionnel !

Une célébration de la culture et de la convivialité aux Coteaux Bordelais

Devenu un **rendez-vous culturel incontournable** des coteaux bordelais, le festival s'impose comme un acteur fort de la vie culturelle en Gironde, grâce à une programmation éclectique, accessible à tous les publics. Le **Frayse Toch'** propose une programmation pluridisciplinaire et ouverte, mêlant concerts, spectacles vivants, ateliers participatifs, médiation artistique, et actions en direction de tous les publics.

Parmi les artistes à l'affiche...

- **Soviet Suprem** : pop-punk-rap décalé et explosif
- **Che Sudaka** : groupe latino mêlant ska, reggae et punk, dans une énergie festive et militante
- **EYO'NLÉ** : orchestre béninois vibrant aux rythmes traditionnels d'Afrique de l'Ouest

Cette année l'univers décalé de Soviet Suprem pour une nouvelle révolution du dancefloor et l'énergie débordante du ska de Che Sudaka tout droit venu de Catalogne, promettent **de très belles soirées d'été** dans le cadre idyllique du Domaine de la Frayse. **Dans une atmosphère festive et colorée**, vous pourrez une fois de plus retrouver des artistes bien connu-e-s de la scène girondine, mais aussi découvrir les artistes émergent-e-s du territoire.

Le Domaine de la Frayse : un écrin naturel, culturel et responsable

Le **Domaine de la Frayse**, avec son château, son parc et sa forêt, **se transforme chaque été en un lieu de fête et de rencontre**. Scènes en plein air et guinguette sous les arbres, tout est pensé pour créer une atmosphère unique, propice au partage. Le Frayse Toch' y déploie **une démarche éco-responsable forte**, en valorisant ce site classé **Espace Naturel Sensible** comme un véritable espace de médiation environnementale, où nature et culture se rencontrent harmonieusement.

Nouveauté cette année !

On se retrouvera **le samedi** pour une après-midi en famille entre spectacles de rues, balades naturaliste et animations dans **le village du Frayse Toch'**.

Un festival engagé qui permet la participation de tous-tes les habitant-e-s à la vie culturelle locale !

Et pour suivre toutes les infos du festival, suivez ce lien

<http://www.fraysetoch.com/>



Ah, on oubliait de vous dire... **Entrée et prix libre...** Tu paies ce que tu veux, ce que tu peux !

VIE SCOLAIRE

🏠 Une fin d'année active et une rentrée déjà en préparation

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, nous préparons déjà la rentrée de septembre. Les effectifs des **écoles de Fargues Saint-Hilaire** resteront stables, témoignant de **l'attractivité continue de notre commune et de la qualité de son offre éducative**.

🏠 La réfection de la couverture

L'été sera placé sous le signe des travaux, avec le lancement d'un chantier important : **la réfection de la couverture de l'école maternelle**, qui permettra d'améliorer le confort et la sécurité des enfants et du personnel. Les travaux auront lieu pendant les vacances scolaires, afin de ne pas perturber l'accueil des élèves à la rentrée.

👤 L'école autrement

Du fait de ce chantier, l'école **maternelle** a vécu la dernière semaine de juin-juillet un peu particulière, **«hors les murs»**. Les enfants ont en effet été accueillis au **Carré des Forges**. Ce lieu a été choisi pour des raisons de sécurité et de proximité avec les équipements publics comme le **dojo**, la **médiathèque** et les **terrains de sport**.

Cela nous a également permis d'organiser des **animations** au plus près des enfants grâce à un partenariat étroit avec les associations locales, notamment le **club de judo**. Les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir les équipements de la commune dans un esprit ludique et pédagogique.

Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'**implication précieuse des services techniques et des ATSEMs**, qui ont su gérer avec efficacité et professionnalisme l'accueil des enfants ainsi que le déménagement et le réaménagement des locaux scolaires.

💖 Solidarité locale et services maintenus

Enfin, rappelons que durant cette période de transition, l'**accueil périscolaire** a été assuré dans les locaux du club de judo, démontrant une nouvelle fois **la solidarité et la réactivité des acteurs locaux**. La **cantine**, quant à elle, a continué à fonctionner normalement, garantissant la continuité des services pour les familles.

👤 Une équipe engagée

L'équipe municipale remercie chaleureusement l'ensemble des agents, enseignants, bénévoles associatifs et partenaires pour **leur engagement** tout au long de cette année scolaire.

👤 Investir pour l'école

Grâce à ces efforts constants, la commune affirme **son rôle de partenaire privilégié de la communauté éducative**. Avec une politique volontariste et des moyens mobilisés au service des enfants, elle entend continuer à faire de l'école un lieu d'apprentissage et de bien-être.

👉 Bonnes vacances à tous les enfants, en attendant une rentrée sereine et toujours dynamique ! 👈

SENIORS

➤ Le repas des aînés 2025

Dimanche 13 avril 2025, nombreux étaient ceux qui ont répondu présents au **repas des Aînés** au **Carré des Forges**. **Ce fut une année record de participations et quelle joie !**

🏠 **Au programme** : du soleil, des sourires, de la bonne humeur, un délicieux repas et de la musique ! Le **Centre Communal d'Action Sociale** a été ravi de vous retrouver pour ce **moment de partage et de convivialité**. L'après-midi a été festive, animée par **« Badamin »** et nous tenons à remercier tout particulièrement le traiteur **« Au bon goût »** pour son travail exceptionnel ainsi que l'association **« L'Art Éphémère »** pour leurs superbes compositions florales qui ont orné les tables.



👉 Quelle journée magnifique nous avons passé ensemble ! 👈

➤ Le plan canicule



Comme chaque année, **un dispositif** est mis en place au niveau communal en cas de vague de chaleur. L'alerte est donnée par la **Préfecture** à partir de 3 jours et 3 nuits consécutifs de chaleur (+ de 35° le jour et + de 20° la nuit). Les personnes âgées de 65 ans et plus, fragilisées, isolées et/ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre **« Plan Canicule »**. Ainsi, en cas de mise en œuvre du plan, les membres du **Centre Communal d'Action Sociale** contactent les personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien, proposent une visite à domicile si nécessaire et, si besoin, déclenchent la venue des services sanitaires et sociaux.

👤 Comment s'inscrire ?

- **En vous présentant à l'accueil de la mairie** afin d'inscrire vos coordonnées sur le registre **« Plan Canicule »** à votre disposition.
- **Par téléphone** en appelant le CCAS au 05 56 21 21 41 poste 4.

Vous connaissez une personne isolée et/ou handicapée ? Informez-la de cette démarche et, avec sa procuration, participez vous-même à son recensement en Mairie (identité, âge, domicile).



➤ La semaine bleue



Organisée chaque année en octobre dans toute la France, la **Semaine Bleue** est un événement dédié aux seniors. Le thème de cette année est **« Vieillir : une force à partager ! »** : les aînés, nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous ! Trop souvent l'avancée en âge est présentée comme le temps de l'immobilisme et du déclin... Mais à Fargues Saint-Hilaire, il n'en est rien ! **Nos Aînés sont une force vive** : leur bénévolat plus qu'actif au sein de nombreuses associations locales en sont la preuve. Et leur **participation dynamique lors des différentes manifestations est un exemple pour tous !**

Samedi 04 octobre 2025, la **commission Vie locale** vous propose de venir dépenser votre énergie sur le dance floor ! Au programme de cet après-midi récréatif qui sera animé par le duo **« Talons aiguilles »**, de la musique, des chansons, des danses ainsi qu'un délicieux goûter à partager ! Sur le principe de l'intergénérationnel cher à la **Semaine bleue**, cet événement gratuit s'adresse à tous les farguais.

👉 Ouverture des inscriptions du 1^{er} au 26 septembre prochain en téléphonant au 05 56 21 21 41, taper 1 ou 4 👈

TRIBUNE LIBRE

La parole aux élus

PASSIONNÉMENT
FARGUES!

► Injonctions paradoxales

La recherche et l'objectif de vivre dans un environnement durable et œuvrer pour l'application de la transition écologique est à ce jour une évidence et la commune réaffirme sa totale adhésion à ce principe. Encore faut-il, lorsque l'on parle de « **Transition Ecologique** » que le mot TRANSITION ne disparaisse pas au profit de l'immédiateté radicale comme prônée depuis une dizaine d'années par la mise en œuvre de mesures inacceptables et surtout inapplicables.



Nous vivons vraiment « **une période formidable** » où semaine après semaine les yeux des « écologistes » se décillent. Le dogme de l'écologie radicale **se confronte aux réalités du quotidien** avec de nombreuses « découvertes » :

Le **nucléaire** est une énergie décarbonée non intermittente ;

La volonté de supprimer des **ZFE** (zones à faibles émissions) car interdisant aux personnes à faibles ressources d'habiter en ville ;

Pour la même raison l'arrêt à trop court terme des **moteurs thermiques (2035)** et la contrainte d'achat de **véhicules électriques** trop coûteux n'a eu pour effet que de voir s'envoler la vente de véhicules hybrides ;

Le calcul théorique fondé sur la **méthode des 3CL (Calcul de Consommations Conventionnelles des Logements)** dans le cadre des **DPE (diagnostic de performance énergétique)** est remise en cause car souvent très éloignée des consommations réelles constatées, et implique des coûts de travaux disproportionnés et financièrement inaccessibles dans la plupart des cas ;

La loi **ZAN (Zéro Artificialisation Nette)** entre en contradiction avec la loi SRU imposant de construire des logements sociaux. Ces deux injonctions contradictoires créent une tension difficile à résoudre d'autant qu'elles s'inscrivent dans un contexte plus large de raréfaction des ressources, notamment en eau, qui complexifie davantage les choix d'aménagement du territoire ;

...

Ces exemples sont la résultante de l'existence de ce que je nomme des « **chapelles** » que sont les services ou agences de l'état qui, sur chaque projet doivent donner leur autorisation. Chacun peut seul vous donner leur aval sans que cela soit suffisant à autoriser le projet, mais chacun peut à lui seul bloquer le projet.

Cette verticalité, ces contradictions, ces injonctions dépourvues de concertation, cette déconnexion du terrain minent la crédibilité des politiques et paralysent

ou retardent l'action. Les victimes dans ces processus sont l'intérêt général, la non prise en compte des réalités des citoyens et de leur capacité à absorber ces chocs.

Avant de parler d'Intelligence Artificielle, il serait bon de faire intervenir le bon sens, la simple intelligence de tous les jours des personnes en charge de réaliser les projets pour leurs concitoyens.

Bertrand Gautier, maire.

Et si Fargues...

► Point sur les finances 2024 et le budget 2025

Les ressources de la commune pour financer les investissements de demain sont faibles. D'une part, comme nous le signalons chaque année la capacité d'autofinancement est chroniquement insuffisante. D'autre part, fin 2024, il ne reste plus aucune épargne financière pour les investissements : le déficit du budget investissement est passé de - 29 000 € en 2023 à - 119 000 € en 2024.



Parmi les dépenses qui interrogent, les **frais d'études** dont les rapports ne sont jamais présentés au conseil municipal. En 2024, nous avons constaté l'aménagement de la « **zone de fraîcheur** » en face du **Carré des Forges**, certes très agréable mais était-ce prioritaire quand on sait que le toit de l'école est bâché depuis 2022, que la maison Guignard (place Dejean) est à l'abandon depuis une quinzaine d'années, sans parler de l'état de certaines routes, du réseau des eaux pluviales et du manque de rénovation et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.



Il prévoit l'installation place Déjean d'une « **halle** » dont personne ne voit l'intérêt ni l'urgence. Il s'agit d'un **parking couvert de panneaux photovoltaïques**, décidé sans concertation, ni informations en amont du projet. Ce type d'ombrière photovoltaïque est normalement peu coûteux dans les autres communes car pris en charge par l'opérateur qui perçoit les recettes de la production électrique. Dans notre cas, il n'y aura aucune retombée financière positive pour la commune mais un coût supplémentaire lié à « l'habillage » de l'ombrière pour en faire une « halle ». Ce

projet devrait coûter autour de **400 000 €** à la commune. Il a été présenté au conseil municipal avec une prévision de subvention de **150 000 €**. Celle-ci n'a finalement pas été accordée, le projet n'étant pas reconnu comme ayant un intérêt écologique pour la partie des travaux pris en charge par la commune. Rappelons que les **68 000 €** investis il y a 3 ans pour le sol du parking actuel, vont être jetés à la poubelle. Par ailleurs, la halle en bord de route sera un lieu pas convivial pour l'organisation de manifestations et de surcroît supprimera de nombreuses places de parking, il aurait été plus simple de la construire vers le fond de la place Déjean. **Le budget 2025 est le prolongement des mauvais plis et du gâchis des années précédentes. Nous ne pouvons pas le cautionner.**

Nous arrivons malheureusement à l'effet ciseau pour lequel nous vous alertons depuis plusieurs années, l'épargne communale a été dépensée, **la commune doit avoir recours à l'emprunt pour le moindre investissement**. Celle-ci a dû contracter un emprunt de **250 000 €** en début d'année et prévoit dans son budget 2025 d'en souscrire un nouveau de **300 000 €**.

Florence ALLAIS, Sébastien MAYOR et Gérard NERAUDAU

► Associer l'ensemble des Farguais(es) à l'élaboration des projets d'aménagement de leur commune : une gageure insurmontable pour la Municipalité actuelle ?

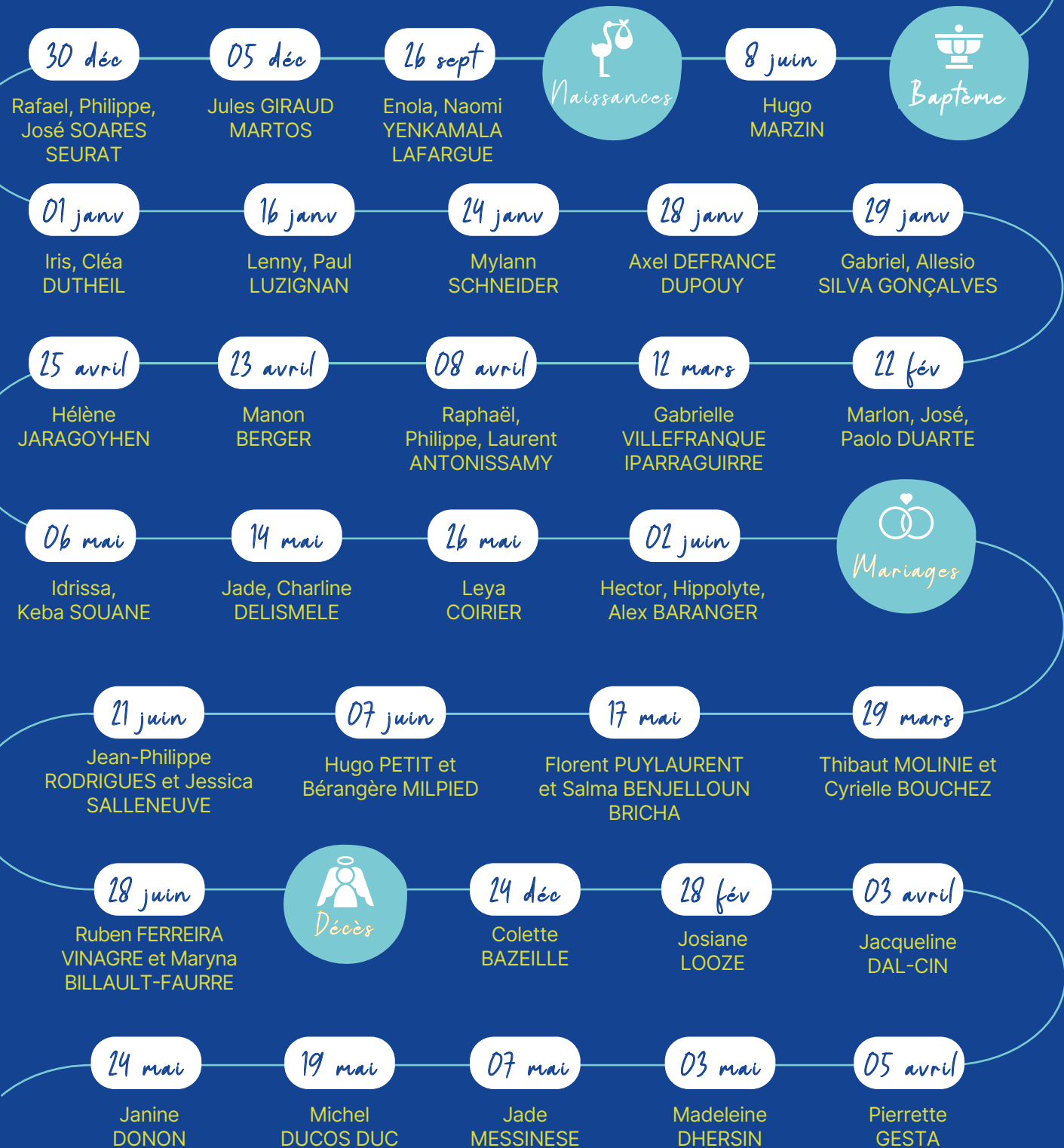


Du 26 mai au 16 juin l'**Enquête Publique**, concernant le projet de l'**agrandissement du cimetière communal**, s'est tenue à la **Mairie**. À la lecture de la programmation détaillée de ce dernier (consultable sur le site de la mairie), l'on s'aperçoit de son importance. Ce secteur est concerné par les **OAP6 et 8 des 9 Orientations d'Aménagement et de Programmation** que compte le PLU de la commune. Il faut savoir que ces OAP comprennent des dispositions sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements mais aussi la mise en valeur de l'environnement (paysages et patrimoine) le renouvellement urbain etc... La présentation de ce projet aurait donc mérité, largement, de faire l'objet d'une réunion publique et ce, d'autant plus qu'il aura un impact, non négligeable, sur les finances de la commune de l'ordre d'environ **425 000 euros HT** au total. Mais il n'en a rien été.

Dans le Projet de territoire « **Ambition 2030** » du Coeur Entre-Deux-Mers, de 2019, il est évoqué : « la volonté de constituer un territoire citoyen avec des élus locaux qui feraient vivre l'expression de leurs concitoyens en favorisant une proximité avec eux, pérenne (non réduite aux périodes électorales) et effective. Elle s'accompagnerait d'une communication, lisible et réactive, basée sur la transparence et le partage d'informations, conduisant à un dialogue constructif fondé sur une confiance et un respect mutuel ». **Nous sommes en 2025 et dans notre commune ces aspirations relèvent de la fiction. Une question s'impose** : quel intérêt de concevoir des projets d'aménagements communaux sans en consulter ses habitants(es) ? Aucun, sinon celui d'alimenter un désintérêt et une défiance vis à vis des élus décisionnaires qui engendrent, à leur tour, un reniement de la démocratie et de son corollaire l'Etat de droit.

Marie LALANNE GUERIN et Françoise PALLUAU DUBOULOZ.

ÉTAT CIVIL



À VOTRE SERVICE

► L'Atelier 936

À la rencontre de **L'Atelier 936** : la boutique vous ouvre les portes d'un univers authentique et plein de caractère. L'Atelier 936 est une boutique de **seconde main** dans laquelle vous trouverez une sélection de meubles, objets de décoration et vêtements à **Fargues-Saint-Hilaire**. Nous proposons quotidiennement de nombreux objets anciens et originaux dénichés par nos soins dans toute la France. Nous remettons en valeur chaque objet, chaque meuble, **pour que leur histoire se prolonge à vos côtés.**



🕒 Lundi au samedi de 9h à 19h 📍 Bâtiment de la Location U, Route Bois Menu
☎ 07 49 20 50 02 ✉ contact@atelier936.com 🌐 latelier.fr 📺 Suivez-nous sur Instagram : latelier936fr

► Ma'Reflexo Marion Cousinet



Je suis **Marion Cousinet** et je suis réflexologue. J'ai toujours été passionnée par les pratiques douces et la réflexologie correspondait à mon envie d'apporter du **bien-être et de l'écoute aux personnes qui en ont besoin.**

Le pied est une carte miniaturisée du corps humain où chaque organe, chaque glande et chaque partie y sont représentés. Par des pressions et des techniques douces, je viens **rétablir l'équilibre de l'organisme** et apporter de la détente à la personne. Cette approche naturelle est destinée à tous ceux qui souhaitent améliorer leur qualité de vie.

En réflexologie, nous pouvons soulager différents troubles comme le stress, l'insomnie, les douleurs articulaires, les troubles digestifs, les allergies, les effets de la ménopause, les migraines etc. La réflexologie est accessible à tous, **du nourrisson à la personne âgée** (en adaptant les séances). Les **femmes enceintes** peuvent également bénéficier de séances en réflexologie pour les accompagner tout au long de leur grossesse (à partir du 3^{ème} mois).

Après avoir suivi une formation en réflexologie traditionnelle et évolutive à Bordeaux il y a 4 ans, je vous accueille au **Pôle santé de Fargues Saint-Hilaire, 1 bis route de bois menu** (parking sur place), pour des séances de réflexologie plantaire et de massage crânien (soin relaxant sur la tête, les bras, les mains et le visage).

🕒 Lundi après-midi, mercredi matin, vendredi après-midi et samedi matin ☎ 06 24 22 65 40 🌐 www.mareflexo.net
📅 Prise de rdv sur **crenolibre** : https://www.crenolibre.fr/prendre-rdv/40835_marion-cousinet-reflexologue

► Le Cocon

Votre nouvel **ESPACE BIEN ÊTRE** à Fargues St Hilaire

L'espace bien-être Le Cocon, une offre de soins pour toute la famille sur un même lieu.

- Ostéopathe
- Psychomotriciennes
- Diététicienne-nutritionniste
- Neurobioénergie & Microkinésithérapie
- Thérapies brèves et thérapie de couple
- Coach parental
- Orthoptiste
- Sage-femme

Prise de rdv en ligne sur :

8 ter Chemin du Caillou 33370 Fargues St Hilaire



NUMÉROS UTILES



MAIRIE - accueil
05 56 21 21 41



GENDARMERIE - Tresses
05 57 34 45 00



SAMU
Urgences médicales
15



POLICE
17



POMPIERS
incendie accidents
18



CABINET MÉDICAL - 3 route des écoles
Mélanie JUST - Ève GROUSSEAUD
Clément SPRENG
05 57 97 37 98



CABINET MÉDICAL - 1 place Dejean
Julie RODRIGUES : 05 56 21 97 95
Arbia EL-MEKAOU : 05 57 97 37 97
Marianne MITROCHINE : 05 64 10 11 88
Coralie MAURIN : 05 56 72 87 51
SOS Médecin : 05 56 44 74 74



PHARMACIE
05 56 21 21 45



DÉPANNAGE
Électricité - 0 810 33 30 33
Gaz - 0 810 43 30 33



ENFANCE MALTRAITÉE
119



ÉCOUTE ALCOOL
0 811 91 30 30



VIOLENCE CONJUGALE
3919



DROGUE INFO SERVICE
0 800 21 13 13

#AGENDA #ÉVÉNEMENTS #MAIRIE #FARGUES-SAINT-HILAIRE #PROCHAINS #RENDEZ-VOUS

♥ 💬 ➡ 📌
#ÉVÉNEMENTS #FARGUES-SAINT-HILAIRE

Fargues St Hilaire À SUIVRE

DOMAINE DE LA FRAYSE
FARGUES SAINT-HILAIRE

frayse touch
17-19 JUILLET 2025

SOVIET SUPREM
THE GLUTEENS • EMMA FLEURS • FYDEM • SIEVÉRTS
CHE SUDAKA • EYO NLE
CARRÉ CREW • GUEST • FEU D'ARTIFICE...

♥ 💬 ➡ 📌
#17 AU 19 #JUILLET

Fargues St Hilaire À SUIVRE

06 SEPTEMBRE

Forum des associations
De 9h à 13h

Nombreuses activités à partager en famille !
Restauration sur place !

♥ 💬 ➡ 📌
#6 #SEPTEMBRE #9H À 13H

AGENDA

Fargues St Hilaire À SUIVRE

LES EPICURIES FARGUAISES
FARGUES SAINT-HILAIRE

SEPTEMBRE 26
18h30 – 22h

Balade gustative
Plaine des Sports

♥ 💬 ➡ 📌
#26 #SEPTEMBRE #18H30 À 22H

Fargues St Hilaire À SUIVRE

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !
Semaine Nationale des retraités et personnes âgées
Du 6 au 12 octobre 2025

**VIEILLIR
UNE FORCE
À PARTAGER !**

SAMEDI 04 OCTOBRE 2025
de 15h00 à 18h00
au Carré des forges

♥ 💬 ➡ 📌
#4 #OCTOBRE #15H À 18H

FARGUES Saint-Hilaire

Le magazine

Le magazine Fargues Saint-Hilaire
#34
2^{ème} semestre 2025

MAIRIE DE FARGUES SAINT-HILAIRE

61 avenue de l'Entre-deux-Mers
33370 Fargues Saint-Hilaire

☎ 05 56 21 21 41

✉ mairie@fargues-saint-hilaire.fr

🌐 www.fargues-saint-hilaire.fr

DÉPÔT LÉGAL - Juillet 2025

Directeur de publication - Bertrand Gautier

Rédaction - Nathalie Roca et Valérie Mazas

Design - Manko Studio Graphique

Impression - Imprimerie Raynaud

